

Motion pour l'AD de Bio Suisse du 13.4.2022

3.1 Principe «Protection du climat et résilience»

La motion du Comité doit être modifiée en supprimant totalement le passage «jusqu'en 2040, en direction de zéro émissions nettes» et la rédaction du reste de la phrase doit être reformulée.

Le texte de la deuxième phrase du premier paragraphe du chapitre 7 doit donc être:
(...) En tant que Fédération, Bio Suisse réduit ses émissions de gaz à effet de serre et encourage la résilience climatique.

Décisions de notre Assemblée générale

Après discussion, Bio-Ring Appenzellerland a pris lors de son Assemblée générale du 6 avril avec 43 membres ayant le droit de vote les décisions suivantes:

Nous sommes à une très grande majorité en faveur de l'introduction de ce principe dans le Cahier des charges.

La motion du Comité doit être modifiée en supprimant totalement le passage «jusqu'en 2040, en direction de zéro émissions nettes».

Ces décisions tiennent compte de la motion de Bio Ostschweiz qui a été refusée par notre Assemblée générale.

Justification

Nous sommes du même avis que le Comité de Bio Suisse: Bio Suisse doit prendre maintenant l'initiative dans le domaine de la protection du climat. Pour cela, comme le décrit le texte du principe, il faut s'attaquer à l'élaboration des mesures au niveau des fermes, du système alimentaire et des pierres angulaires.

Il est pour nous aussi important que Bio Suisse assume un rôle actif quand il s'agit d'accompagner les éventuelles mesures que la Confédération pourrait imposer. C'est là qu'il est possible de montrer quelles prestations les fermes bio fournissent déjà aujourd'hui.

La suppression de l'expression «en direction de zéro» doit permettre que la discussion au sujet des limites des systèmes et du calcul de émissions de gaz à effet de serre par l'agriculture passe au deuxième plan. L'important est que tous contribuent selon leurs possibilités à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est cela qui doit être notre objectif premier. Comme l'a montré le rapport décevant du FiBL, il faut encore beaucoup de recherches et d'analyses. Or nous n'avons pas le temps d'attendre que cela soit fait! Donc les recherches, analyses, discussions et mesures doivent être mises en œuvre en parallèle.

Nous vous remercions de soutenir notre motion.

Herisau, le 7 avril 2022

Koni Meier